

Revoir la séance plénière "Pour une politique de souveraineté européenne du numérique"

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 13/03/2019

Saisine liée : POUR UNE POLITIQUE DE SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE DU NUMÉRIQUE

Le CESE a présenté son projet d'avis "Pour une politique de souveraineté européenne du numérique" du rapporteur Benoît THIEULIN, personnalité qualifiée, au nom de la section des affaires européennes et internationales, présidée par Jean-Marie CAMBACERES.

Pierre Jean Coulon, président de la section Transports, énergie, infrastructures, société de l'information (TEN) du Comité économique et social européen interviendra en ouverture de la séance plénière.

La révolution numérique, par le biais des smartphones, des réseaux sociaux ou encore de l'internet des objets en pleine croissance, fait profondément évoluer nos pratiques, s'immiscant aussi bien dans la sphère publique que dans l'intimité des personnes.

Le constat de la domination écrasante des plateformes américaines (**GAFAM**) et bientôt de leurs concurrentes asiatiques (**BATX**) s'impose à une Europe qui doit s'interroger sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de cette hégémonie ainsi que sur son impact politique.

Le CESE met en avant dans ce projet d'avis la nécessité de défendre une politique de souveraineté européenne du numérique. Celle-ci passe d'abord par **la consolidation d'un modèle européen** respectueux de principes comme **la neutralité du net** et de valeurs fondamentales telles que **le respect de la vie privée**.

Elle implique aussi un engagement en faveur des acteurs européens du numérique et un investissement dans les technologies de rupture, comme **l'intelligence artificielle** ou **la blockchain**, permettant à l'Union européenne d'affirmer sa place dans un paysage numérique mondial en évolution rapide.